



Conseil d'administration

12 janvier 2023 17 h

à Ambert Livradois Forez

Présent.es:

Administrateurs: Pascal CHALLET (président), Jean Claude BONNET,,Henri DEBEURET, Sabrina SENDIN (vices-présidents), Brigitte BOITEUX, Olivier FAURE, Rémi FORCE, Bernard LEPINAY. Pierre MIGNOT

Sociétaires: Gyl COPPEY, Michel HADJADJ, Benoît LAIBE, Stéphane MIDON

Excusé.es:

Émilie JAILLET, Frédéric MENSE, Karine JONCOURT.

Ordre du jour:

Validation du PV du 10 novembre 2022

1- Avancée des chantiers

2- Projets

3- Finances

4- Communication

5- Questions diverses



SCIC **Toi et Toits** Forme sociale SAS à capital variable

Siège social :15 avenue du 11 novembre 63600 Ambert

SIRET: 849 898 234 RCS Clermont-Ferrand

Site :<https://www.toi-toits.fr>

Début de réunion: 17h30

Validation du PV du 10 novembre 2022 à l'unanimité

1) 1. Commission technique

1.1 Avancée des chantiers

Valcivières: Suite à l'intervention de Jean Claude auprès de l'association HESPUL, EDF OA (obligation d'achat) a répondu à notre réclamation et nous a envoyé un mail nous attribuant un numéro de contrat OA.

Palladuc Église: le rapport du Consuel (attestation de conformité) a été envoyé à ENEDIS et la demande de mise en production a été effectuée. Le devis de raccordement avait été signé en janvier 2021. ENEDIS doit effectuer le raccordement dans les 18 mois suivants la signature. Pour l'instant, malgré la pression de Jean-Claude, ENEDIS n'effectue toujours pas les travaux. Une intervention sera demandée à HESPUL pour nous soutenir face à ENEDIS.

► *Une adhésion HESPUL est envisagée, se renseigner sur son coût.*

L'Ecopôle de TDM: la fin des travaux est prévue courant 2024, l'investissement de la centrale est à prévoir pour fin 2023, début 2024.

Thiers: un message a été adressé à M. Stéphane Rodier, Maire de Thiers pour demande de prise de parts sociales de la commune.

Le Cendre: pour des raisons techniques, la décision de ne pas donner suite à leur demande de centrale photovoltaïque a été adressée à la commune. Finalement le projet sera porté par la coopérative citoyenne Combrailles Durables.

1.2 Réalisations ou projets à venir

Ombrières Ambert: projet de 36 kwc. Actuellement il n'y a pas de nouvelle pour du projet qui devrait être budgété par la communauté de communes ALF pour 2023.

Local technique de Saint Rémy: projet de 36 kwc. La fin des travaux est prévue pour juillet 2023, la toiture serait disponible à partir de septembre pour la pose de la centrale.

Bâtiment agricole à Chalmazel: projet de 36 kwc envisageable. La visite du site a été effectuée par Henri et Pascal. Il s'agit d'un bâtiment agricole (appentis)



destiné à recevoir des vaches. La partie utilisable couvre du stockage et une aire d'alimentation. Orientation Sud légèrement sud Est, 26 degré en bac Acier de 36 mètres de long sur 8 m de large.

Propriétaire M. Michel BAROU (Gaec de Fougères)943 Route de fougères, à Chalmazel (42). Il serait intéressé également par de l'autoconsommation qui pourrait se réaliser simultanément.

Mollimard: il s'agirait d'un de toit de 200 m² sur la commune de Marsac. Il n'y a pas eu de visite à ce jour.

L'Atrium, résidence pour jeunes à Thiers: possibilité de 36 Kwc, la visite a été effectuée par Pascal.

Le bâtiment des années 1970 a un toit terrasse. L'état de la toiture reste à préciser.

L'association serait intéressée par un projet d'autoconsommation.

Il est proposé à Rémi d'effectuer une étude de rentabilité.

Décision:

► *A ce jour, la Scic Toi & Toits ne se positionne pas comme tiers investisseurs, ni ne souhaite investir sur le type de toiture en terrasse.*

Autre projet éventuel:

Le maire d'Ambert a demandé à rencontrer la Scic pour un projet photovoltaïque. Rendez-vous est fixé au 13 février à 14 h.

► *Jean Claude et Pascal rencontreront Monsieur le Maire*

2. Commission Finances et Juridique

Rencontre avec notre banquier:

Olivier et Pascal ont rencontré la chargée d'affaire entreprise du Crédit Agricole d'Ambert, une demande a été formulée afin de prolonger le prêt Court terme TVA de 18 000 € pour une année supplémentaire.

A ce jour nous n'avons pas de réponse

Lettre de demande de report de la subvention

La subvention AURA qui nous avait été octroyée n'ayant pas été débloquée en totalité (en lien avec des délais de retard dans la réalisation des projets), il est nécessaire de d'obtenir une prolongation de la convention.

Pascal a adressé une lettre de demande au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes de report, pour deux années, de la date limite d'investissements du 17 avril 2023.

Au sujet de la subvention et de l'arrêté du 6 octobre 2021 une question persiste. Pouvons-nous continuer à bénéficier de la subvention pour les prochains projets?



Devons nous prendre en considération seulement les demandes de raccordement effectuées avant l'application du décret (soit le 6 octobre 2021) ou est-ce la date d'octroi de la subvention qui serait prise en compte ?

► *Le Conseil régional doit nous apporter une réponse sur cet aspect également.*

Le Conseil Régional, s'il nous accorde le report sollicité, nous autorisera alors à poursuivre notre projet sans incidence pour nous de la législation de 2021.

La Déclaration d'Information Synthétique (DIS modèle 2019-22)

Ce formulaire est nécessaire pour effectuer un appel de fonds afin de renforcer notre capital.

Le document est en cours de réalisation par Brigitte et Sabrina.

3. Commission Communication

La news-letter réalisée par Sabrina est prête à être envoyée. Sabrina l'adressera à tous les abonnés, en mentionnant qu'un levée de fonds sera effectuée prochainement.

Diaporama de présentation de la Scic: Pascal a actualisé le document de présentation de la Scic. La diapositive «concept» (page 5) devra préciser le process et le bénéfice pour les collectivités de solliciter la Scic pour leurs projets.

Présentation de la Scic à la communauté de Communes Entre Dore et Allier:

Le 05 janvier, Sabrina, Michel et Pascal ont présenté la Scic aux maires de l'EPCI Entre Dore et Allier lors d'une réunion de l'Aduhme apportant les résultats de l'opération Solardôme.

Il est repéré 4 à 5 toitures de 36 kwc et une de 100 kwc (par l'Aduhme) qui pourraient être investies par la Scic Toi&Toits.

Une demande de prise de parts sociales a été adressée à Madame la Présidente.

L'association TVLF (Travailler et Vivre en Livradois-Forez) a sollicité la Scic pour une présentation de ses activités. Pour cela, il lui est demandé de trouver un local pour recevoir une dizaine de participants et d'organiser un petit déjeuner.

Décision:

Le CA accepte d'intervenir pour une présentation de la Scic lors d'une réunion des membres de l'association, mais ne voit pas l'intérêt d'être seul organisateur d'un petit déjeuner.



Synthèse de la rencontre Aura du 29 novembre:

Pascal et Jean-Claude étaient présents :

- Principaux enseignements
- Rencontre avec HESPUL pour le cas de Valcivières
- Échange avec d'autres collectifs
- Participation aux ateliers «autoconsommation collective », et ateliers «arguments pour contrecarrer les fakenews relatives le photovoltaïque».

4. Questions diverses:

1- Mais où est passé le panneau informatif de Palladuc qui avait été déposé à l'épicerie par Sabrina et Pascal?

► *Pierre MIGNOT se charge d'enquêter.*

2- Enedis a appliqué une pénalité de 40 € sur un retard de paiement (20 jours) d'une facture. Or, si celle-ci a bien été adressée avec un peu de retard, c'est suite à une demande d'explication, car elle présentait une ambiguïté.

► *Une demande d'annulation de cette pénalité doit être adressée à Enedis.*

Fin de la réunion 19h 30

